

**COMPTE RENDU DU CONSEIL SYNDICAL
DU REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE ASQUES/SAINT-ROMAIN
du 13 novembre 2024**

La séance est ouverte à 9h à la mairie d'Asques par Marie-Claude FOURCADET, Présidente, qui préside la séance et demande si un membre se porte volontaire pour être secrétaire de séance. Mme Lucile MONCHANY accepte et est validé par le conseil.

L'appel des présents est effectué.

Présents : Mmes Marie-Claude FOURCADET, Murielle DARCOS, Claude LARROCHE et Lucile MONCHANY, MM Alain MONTION et Frédéric VIDALENC.

Le compte-rendu de la séance du 03 avril 2024 est validé.

ORDRE DU JOUR :

1. Bilan 2023/2024
2. Point rentrée scolaire 2024
3. Situation budgétaire
4. Formation « savoir rouler à vélo »

Questions diverses

1- Bilan 2023/2024 :

L'école d'Asques regroupe 54 élèves pour l'année scolaire 2024/2025 (17 CE2, 20 CM1 et 17 CM2) répartis sur deux classes, propose un restaurant scolaire et un accueil périscolaire.

Elle est regroupée avec l'école de Saint-Romain-La-Virvée qui compte 65 élèves (17 PS, 10 MS, 18 GS, 11 CP et 9 CE1).

2- Points rentrée scolaire 2024 / 2025 :

Asques : Le projet de cantine scolaire est en cours. Le plan de construction a été communiqué aux parents et enseignantes.

St Romain la Virvée : Le permis modificatif de la cantine a été transmis en septembre. Les travaux débiteront en 2025.

La mise en place de la garderie dans les 2 écoles montre, par la fréquentation hebdomadaire, que cela était indispensable pour le bien-être des enfants et des encadrants.

3- Situation budgétaire :

Le solde est de 1 415.20 € à ce jour.

Une facture de maintenance photocopieur non prévue présente un déficit à ce jour de 972.96 €

4- Formation savoir rouler à vélo :

M. Frédéric VIDALENC propose une formation « savoir rouler à vélo » pour les élèves de CM1/CM2. Cette formation permettrait d'apprendre à rouler à vélo en sécurité. Elle se déroulerait au skate parc de Asques et se composerait de 6 séances d'1h30 par classe animée par 2 intervenants.

Le budget est de 1200 €. La moitié de cette somme est financée par une agence subventionnée par le Département « GENERATION VELO » et l'autre moitié par le SIRP.

Cette proposition est soumise au vote et acceptée à l'unanimité.

Questions diverses :

Mme Lucile MONCHANY demande si une formation de savoir nager peut également être étudiée.

La séance est levée à 10 h 15.

Le secrétaire de séance,
Lucile MONCHANY

La Présidente,
Marie-Claude FOURCADET.